



Page 5 - Vie associative



Page 6 -Budget communal



Page 8-9 - Vie associative

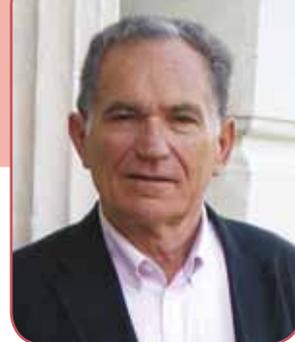
Le MÉNI' Bulletin



à Méniltré



n°135 - Juin 2012



Sommaire

En couverture « *Mystère de Loire* »

Vie municipale	2 à 3
Jeunesse	4
Vie associative.....	5
Focus	6
« Le Budget Communal »	
Vie associative.....	8 - 9
Vie intercommunale	10 - 11
Brèves.....	12

Agenda « Apéro Concert »

19h30 au Port St Maur - Entrée libre

Yarel Treblig - Vendredi 29 juin

Luso Folia - Vendredi 20 juillet

Francis Saulnier « Rock'n'Routard » - Vendredi 10 août



Au fil des conseils

MAINTIEN DES TAUX

Les taux 2011 sont maintenus pour 2012, après un vote à l'unanimité du Conseil Municipal.

Les taux sont ainsi fixés pour 2012 :

Taxe d'habitation : 16.70%, taxe foncière bâti : 22.86%,
taxe foncière non bâti : 49.44%.

CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE SAINT ANNE

Cette participation est calculée sur la base du coût de fonctionnement d'un élève des écoles maternelle et primaire publiques. Considérant que le coût d'un élève primaire est de 292.24 euros et celui d'un élève de l'école maternelle de 905.12 euros, la participation se chiffre à 45 093.95 euros pour l'année 2012 pour un effectif à l'école Ste Anne de 49 primaires et de 34

Le mot du Maire

La communauté de communes exerce maintenant de nombreuses compétences à destination des habitants de nos huit communes : assainissement, ordures ménagères, économie, tourisme, jeunesse, petite enfance. Progressivement nous intégrons cette évolution encouragée par les pouvoirs publics. Les élus ont souvent l'occasion de travailler ensemble, des solidarités se concrétisent pour construire un avenir commun. Notre identité communautaire a encore besoin de progresser. La fête de la biennale des 19 et 20 mai à La Daguinière et Andard nous invitait justement à nous retrouver.

Après une réflexion prospective, les élus s'orientent vers un élargissement des compétences de la communauté de communes dans plusieurs domaines : l'urbanisme et l'application du SCOT sur notre territoire, le social avec en particulier l'accueil de loisirs des enfants, la culture et la mutualisation des moyens.

En conservant le rôle de proximité des communes et pour mieux assurer les services aux habitants, il nous faut optimiser les moyens dont nous disposons et lorsque c'est nécessaire transférer les compétences. Les avancées doivent se faire dans le respect de l'identité des communes et avec la volonté d'assurer un service de proximité. Convaincus de la nécessaire complémentarité entre communes et intercommunalité, vos élus sont attentifs aux enjeux de cette évolution.

Avec la période estivale, de nombreuses manifestations se préparent. Je souhaite plein succès à tous ces moments festifs et culturels. Ce sont autant d'occasions de rencontres qui sont proposées. Nous sommes tous invités à y participer, pour notre plaisir mais aussi pour apporter notre soutien aux nombreux bénévoles.

Claude Mainguy

maternelles au 1er janvier de l'année en cours. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont voté cette participation à l'unanimité.

PISCINE MUNICIPALE – ETE 2012

Afin de préparer la saison estivale prochaine, il est nécessaire de faire le point sur l'ouverture de la piscine et les travaux à y effectuer. Un dossier, déjà constitué, a été réactualisé. Après en avoir débattu, le conseil municipal, décide d'ouvrir le grand bassin de la piscine, à 12 voix pour et 4 contre, le week-end du 30 juin/1er juillet, puis à partir du 7 juillet pour le mois. Les cours de piscine offerts aux scolaires sont maintenus sur cette même période.



AIDAL - PORTES OUVERTES

L'association intercommunale en charge de l'animation jeunesse ouvrira ses portes le 16 juin 2012. Les jeunes Méniltréen(ne)s feront découvrir leur espace jeunesse autour d'un moment convivial à 18h. Ce sera également l'occasion d'inaugurer « officiellement » le terrain de pétanque, un projet conçu et réalisé par des passionnés. Tous les parents sont cordialement invités.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1243 votants sur 1489 inscrits se sont déplacés au bureau de vote lors du second tour de la Présidentielle, soit un taux de participation de 83.48%. Pour mémoire, en 2007, on dénombrait sur la commune 1318 votants pour 1504 inscrits (87.63%).

La réorganisation du bureau au second tour a permis de réduire l'attente pour atteindre les isolements. Certaines personnes avaient du patienter jusqu'à 45 minutes lors du premier tour.

VOIRIE - DES ECONOMIES D'ACHATS

La commune a décidé de revoir ses modalités d'achats en matière de revêtement des voiries communales. Il a été décidé de constituer un groupement de commandes au niveau intercommunal pour les travaux de revêtement de chaussée en béton bitumeux (BBE) et en travaux de réparation et réfections de chaussée et trottoirs. Cette organisation devrait permettre de faire des économies de manière significative.

DES NOUVELLES DU COMITÉ HISTOIRE

Ce Comité composé d'élus, de passionnés d'histoire, de collectionneurs de cartes postales, continue de travailler sur l'histoire de la commune. L'objectif étant de recueillir le maximum d'informations historiques pour faire un livre sur La Méniltré. La collecte des nombreux documents, cartes postales, photos, déjà réalisée permet au Comité de préparer l'écriture de ce livre qui devrait paraître courant 2013.

Des Méniltréens n'ont pas hésité à prêter au Comité des documents, des photos d'autrefois, des cartes postales anciennes, ... Tout ces documents ont été scannés en mairie et rendus à leur propriétaire.

Alors si vous aussi, vous possédez dans vos tiroirs, au grenier, chez vos parents, vos grands parents... de telles informations pouvant être utiles au Comité sur la vie autrefois (à la campagne, les commerces, ...), les associations, les fêtes, ..., des événements historiques ou d'autres sujets, contactez la mairie - 02 41 45 63 63

PARKING GARE SNCF

Le Conseil Municipal a pris connaissance des réponses à l'appel d'offres. EIFFAGE a été retenu sur le lot n°1 de voirie pour 200 443.76€. Pour les espaces verts (lot n°2), c'est la société EDELWEISS qui a été retenue pour 22 476.79€. A cela il faudra ajouter l'éclairage du futur parking, soit une enveloppe estimative de 29000€ (dont 21 750€ à charge de la commune), ainsi que les frais d'étude (12 000 €).

UN QUARTIER DURABLE À LA CORBIÈRE

Soucieuse de promouvoir un urbanisme durable, la commune s'est engagée en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine-et-Loire (CAUE) et la Société d'Équipement Mixte de Maine-et-Loire (SODEMEL), dans une réflexion sur le devenir du site de La Corbière, dernier terrain urbanisable situé entre le cœur de bourg et le lotissement de la Hune.

La municipalité a pour ambition de créer un nouveau quartier d'habitat, convivial et vivant, qui s'inscrit en respect et continuité du tissu urbain existant tout en permettant la mise en application des principes issus du développement durable : mixité sociale et générationnelle, habitat économe en énergie, déplacements en mode doux favorisés...

La démarche est initiée dans le cadre du concours Départemental « Habiter autrement pour un urbanisme durable », promu par le Conseil Général, et pour lequel la commune a été retenue en 2012. Un appel d'offre à concepteur sera organisé avant l'été afin de sélectionner trois équipes d'urbanistes qui devront proposer leurs idées pour la création du futur quartier.

Après restitution des projets, les habitants de la commune seront conviés à donner leurs appréciations et leurs suggestions afin que le Conseil Municipal puisse délibérer sur le choix d'un lauréat à qui sera confiée la mission de réalisation de ce nouveau quartier.



Le nouveau quartier devra s'inscrire en respect des constructions existantes, en composant avec les éléments de nature et de patrimoine qui participent de l'identité communale.

École Maurice Genevoix

UNE ÉCOLE ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE

Tous les ans, la fin d'année des élèves de l'école Maurice Genevoix est riche en rendez-vous. Avant la fête de l'école « faites du sport » au stade le vendredi 22 juin à partir de 18h30, les CP et CE1 concrétisent leur travail dans le cadre de la biennale des grands fleuves du monde. Les CE2 CM1 achèvent les derniers ateliers du projet « Comédien comme tu dis ». Après les créations plastiques sur l'ombre et la lumière avec 2 étudiantes des Beaux Arts, l'expression corporelle avec la chorégraphe Christine Letertre, viendra le temps de s'exprimer au théâtre avec les comédiens de la compagnie Grizzlie Philibert Tambour. Et puis le 15 juin, les écoliers découvriront à Corné la pièce « Ah Anabelle » et connaîtront enfin si leur imagination, fruit de leurs multiples découvertes, sera proche de la réalisation qu'a choisi le metteur en scène. Rappelons que cette pièce a été primé au festival d'Avignon.

L'ÉTOILE DE MAHÉLY

Le 15 juin sera aussi un temps fort pour les CE1. Ce soir là, ils interpréteront à l'espace Culturel, en théâtre d'ombre, le conte « l'étoile de Mahély ». C'est l'auteur Angevin, Dominique Fournier qui a proposé à Catherine Bindel et ses élèves de travailler une interprétation de son livre. L'histoire de Mahély, est celle d'une petite fille qui aime les histoires. Lorsque sa grand-mère lui propose de choisir une dernière avant de s'endormir, elle prend dans « le coffre aux livres qu'on lit au lit », le plus gros des livres : Le Petit Prince. Mais Mahély a peur du noir et va demander à son grand père de lui apporter une étoile... Depuis le début de l'année, les enfants ont créé les silhouettes, le castelet, la bande son et les dialogues grâce à l'aide et la complicité de l'auteur. Le résultat s'annonce déjà comme un pur moment de bonheur.



École Ste Anne

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE EXTERIEUR

Dans le cadre du projet patrimoine, les enfants de cycle 1 et 2 ont découvert le monde du pain. Ils ont pu visiter une boulangerie et connaître ainsi toute les étapes de fabrication. Ces connaissances ont été réinvesties en classe pour confectionner de délicieux petits pains et enrichir le vocabulaire sur le sujet. Une fresque a été réalisée en relation avec un album étudié en classe. Cette œuvre a ensuite été exposée lors des Portes Ouvertes.



La solidarité a été aussi à l'honneur. Les enfants ont pu dialoguer avec les responsables des Restos du Cœur d'Angers. Ils leurs ont expliqué le fonctionnement de l'association et son histoire. A la suite de cette rencontre, les enfants ont relevé un défi sportif. Le but était de parier sur un temps de course et de se faire parrainer par des proches. L'important était aussi de savoir gérer son effort pour réussir à aller jusqu'au bout. Tous les bénéficiaires de cette course permettront aux Restos du Cœur d'offrir des repas à des familles dans le besoin.

Les élèves qui ont participé au Prix des Incorruptibles ont commencé à voter pour leur livre préféré. Tout au long de l'année, ils ont découvert une sélection de livres de littérature enfantine, ils vont maintenant participer au grand vote national et ainsi contribuer à l'élection du meilleur ouvrage.

Chaque enfant dispose d'une carte d'électeur et de bulletin de vote. Comme les adultes, les enfants pourront s'isoler pour voter secrètement.

Vous pouvez toujours prendre rendez-vous avec Aurélien Petiteau pour les inscriptions de la rentrée 2012 au 02 41 45 61 81

Association Arts, Culture et Loisirs

Au moment où ces lignes seront publiées, la saison 2012 sera déjà entamée. Les bénévoles vous auront proposé le Marché aux fleurs en avril et auront assuré en mai la partie « restauration » de Mystère de Loire.

Comme chaque année, les projets ne manquent pas. En juin, vous pourrez participer à une sortie botanique en compagnie de Isabelle Pantais (pharmacienne), et assister à l'un des spectacles du Festival d'Anjou. L'association sera présente à l'Apéro-concert du 29 juin. Le 4 juillet, une visite guidée du Château de Villandry et de ses jardins est organisée, n'oubliez pas de vous inscrire. Courant juillet, le jury du concours des Maisons fleuries cheminera sur le territoire de la commune. Du 14 juillet au 5 août, l'Espace culturel et l'Hôtel de ville seront parés des peintures et sculptures du 30^{ème} anniversaire du Salon d'Art. Le 12 août, l'association vous attendra au point ravitaillement d'une randonnée ménitréenne. En septembre - octobre, une sortie champignons en Forêt de Chandelais sera organisée.

Pour retrouver tous les détails de ces animations, lisez les affiches et prenez les documents à votre disposition dans les commerces et à l'accueil de la Mairie.

Contact : 02 41 45 62 90 ou par courrier A.A.C.L. BP 20 49250 La Ménitrie

Association d'Entraide des Sociétés de Boule de Fort

Cette association regroupe 26 sociétés du canton de Beaufort. Elle organise des challenges, mais aussi depuis 11 ans, au mois de juillet et août, des visites de sociétés. Chaque société présente l'historique du jeu de la boule de fort et fait des démonstrations. Les visiteurs s'initient au jeu, à la boule si particulière.

Tout au long de l'année, les sociétés reçoivent des groupes ou des personnes individuelles qui souhaitent connaître le fonctionnement d'un jeu de boule de fort, support culturel à valoriser dans notre région, patrimoine local.

Venez nombreux découvrir et jouer. Du 7 juillet au 26 août 2012, 8 sociétés du canton vont ouvrir leurs portes aux habitants, touristes, jeunes et anciens. Le Cercle Buridard, de La Ménitrie, ouvrira le Samedi 14 et Dimanche 15 Juillet de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.

Association des Anciens Combattants



L'association remercie toutes les personnes qui, par leurs apports de documents uniques et précieux ont contribué à l'enrichissement de l'exposition sur les prisonniers de la guerre 39-40 ainsi que Peggy Cadeau, Animatrice de la vie associative, pour son travail fourni auprès de l'association.

Une sortie est organisée à St-Nazaire le 13 septembre prochain avec la visite d'Airbus, une croisière,... Pour tout renseignement contacter Jean-Marie Guion. Date limite d'inscription le 15 Juin 2012.

Festival international de Folklore

59^{ÈME} FÊTE DES COIFFES

SAMEDI, DÉTENTE ET FEU D'ARTIFICE

Placé sous le signe de la détente, la soirée du samedi soir sera rythmée par le bal populaire, agrémentée de démonstrations des groupes étrangers. Les habitués auront rendez-vous autour d'une table pour déguster le repas concocté par les bénévoles. Feu d'artifice à 23 heures.

DIMANCHE SPECTACLE HAUT EN COULEUR

La variété des danses et la richesse des costumes des groupes étrangers (CHINE- GÉORGIE- BOLIVIE) enchanteront les néophytes comme les amoureux de folklore.

Un avant goût est sera donné sur la place de l'église à la sortie de la messe à 11h15.

C'est l'avant deux du Haut Anjou qui représentera le Maine et Loire, et Les joyeux Vendéens de BOUPÈRE la province.

Rendez-vous à 15 heures dans la prairie pour un spectacle haut en couleur.

■ **Renseignements, tarifs et réservation : menifolk.fr**
ou à l'Office de tourisme : 0241570182 ■



- L'élaboration d'un budget consiste à prévoir les recettes et les dépenses pour l'année en cours. Dans un contexte de réforme des institutions, l'estimation des recettes revêt beaucoup d'incertitudes : L'État continuera-t-il à nous accompagner sur les bases actuelles ?**

Le Conseil Municipal a voté un budget de prudence au vu du contexte économique très incertain et à l'incertitude concernant le dénouement du différend concernant la vente de la maison de retraite à l'hôpital du Bugeois et de la Vallée. Ainsi, il a été décidé de ne plus endetter la commune par le recours à de nouveaux emprunts. Comme à l'habi-

tude, le budget de votre commune se décompose en deux parties.

Le fonctionnement pour les dépenses courantes : entretien, charges de personnel, gestion des services...

L'investissement pour financer les projets : voirie, construction de bâtiments, entretien et grosses réparations...

Chiffres Clés du Budget 2012

Budget Global

2,29 Millions €

Budget de Fonctionnement

1,77 millions €

Investissements 2010

0,52 millions €

Répartition de 100€ de Recettes

7€

Vente de produits et services
(cantine, A.L.S.H., garderie...)

29€

Participations de l'État

5€

Divers



53€

Impôts et taxes

- Taxe habitation : 18€
- Taxe foncier bâti : 21€
- Taxe foncier non bâti : 6€
- CCVLA : 8€

6€

Locations immobilières et foncières

Répartition de 100€ de Dépenses

40€

Charges de Personnel

11€

Subventions aux associations communales et intercommunales, indemnités des élus

15€

Entretien des biens mobiliers, immobiliers et voirie

11€

Fonctionnement des services et équipements

17€

Divers

6€

Autofinancement investissements



Investissements 2012

Autofinancement

100 000€

Subvention

48 000€

Divers

28 850€

176 850 €

Bâtiment (rénovation école M. Genevoix, aménagement atelier municipal, achat Halle Gare SNCF)

70 000€

Voirie (parking et cour restaurant scolaire, création de trottoirs, aménagement sécuritaire)

68 000€

Divers (matériel association : 4000€, lampe éclairage public : 3200€, licences informatiques : 5000€, illuminations Noël : 3000€, matériel divers : 18000€, divers : 5650€)

38 850€

ScrabblenLoire

A la veille des vacances, l'association peut effectuer un bilan très positif de cette 3^{ème} année d'existence. Le club compte maintenant 30 membres et les séances hebdomadaires rencontrent toujours autant de succès avec une moyenne de 15 à 20 participants.

Mais un évènement a particulièrement marqué cette fin de saison : Le Comité des Pays de La Loire n'a pas hésité à confier à ce jeune club l'organisation de 2 tournois régionaux, où 21 clubs étaient représentés :

■ Le samedi 5 mai, un tournoi homologué sur 2 parties réunissait 59 joueuses et joueurs. Il faut citer la performance de François Koffi de St Nazaire qui a marqué le maximum possible de points lors d'une des parties.

■ Le dimanche 6 mai le tournoi « Simultané Mondial en Semi-Rapide » voyait s'affronter pour la région 83 participants sur 3 parties. Il était remporté par l'un des meilleurs joueurs français, Luc Maurin du club de Nantes.

Pour cette organisation, le bureau et les membres de SCRABBLenLOIRE étaient particulièrement actifs pour assurer le bon déroulement de cette 1^{ère} grande manifestation. La réussite a été saluée par le Président du Comité de Scrabble des Pays de La Loire ainsi que par Monsieur le Maire.



Les 2 jours qui ont suivi, SCRABBLenLOIRE organisait un stage de perfectionnement. 22 participants, dont une bonne moitié de notre club, ont suivi les conseils de Franck MANIQUANT (professeur de scrabble, il a remporté au cours de ces 10 dernières années une douzaine de titres de Champion de France et Champion du Monde).

Alors, si le cœur vous en dit, profitez de cette fin de saison pour venir vous initier et partager nos séances conviviales...

Contact - Antoine Rousseau
[02 41 45 69 27 / menitrescrabble@gmail.com](mailto:0241456927@menitrescrabble@gmail.com)

LirenLoire

Lors de son dernier conseil d'administration, l'association a abordé le sujet des permanences à assurer à la médiathèque pendant les vacances d'été. En effet, durant cette période, les bénévoles sont beaucoup moins disponibles et, par ailleurs, la fréquentation des lecteurs est très réduite. Aussi, le conseil a décidé de n'ouvrir la médiathèque que le samedi matin aux horaires habituels, de 10^h à 12^h. Par ailleurs, il sera possible pour les lecteurs d'emprunter davantage d'ouvrages et de faire ainsi ses provisions pour l'été, parmi notamment les nombreuses nouveautés qui ont été mises aux rayons des romans, BD, CD et autres ouvrages.

Quant aux animations prochaines, l'association vous propose deux rendez-vous.

Le premier sera théâtral avec la présentation de la pièce « Ah ! Anabelle ! » qui sera le temps fort du projet « Comédien comme tu dis » porté par les deux bibliothèques de La Ménitrie et de St Mathurin avec les écoles publiques et privées de nos deux communes. Les 180 élèves concernés par le projet découvriront enfin cette pièce dont ils auront manipulé toutes les clés de la compréhension au cours des nombreux ateliers menés durant l'année scolaire sous la conduite d'intervenants qualifiés et de leurs enseignants.

La pièce jouée par la Compagnie Grizzli Philibert Tambour, partenaire privilégié du projet, sera présentée à la salle Séquoia de Corné le vendredi 15 juin. Les élèves assisteront donc à une séance qui leur sera exclusivement réservée l'après-midi, et, à 20^h30, une 2^{ème} séance accueillera le public de parents, amis et autres spectateurs.

Les réservations sont possibles à l'Office de tourisme Loire-Authion au 02 41 57 01 82.

Le deuxième rendez-vous proposé par le groupe animation de LirenLoire aura lieu au Port St Maur, où, comme les années précédentes, les lecteurs à haute voix de la médiathèque animeront cette soirée en compagnie des musiciens ménitriens, le vendredi 22 juin à 20h30.

Espérons que, comme l'an dernier, ce moment partagé de textes, de musique et de chants rassemblera autant de Ménitriens et de voisins. (Gratuit).

Comité des Fêtes

Fête de la St Jean les 23 et 24 juin

Samedi soir, à 19h, le clown Gaëtan LAPLUME présentera un spectacle de clown pour les enfants sur le coté de la mairie, un rendez-vous gai et magique pour petits et grands. Un sirop à l'eau sera offert à tous les enfants.

Puis l'orchestre NIGHT BROTHERS animera la soirée et vous fera danser en plein air sur le côté de la mairie. Restauration sur place : andouillette, saucisse de Toulouse, chipos, frites, glaces.

Dimanche, la JOURNEE DE LA ROUE constituera l'animation de la St Jean avec :

- Le rassemblement de véhicules anciens (autos, américaines, motos, solex...).
- Une démonstration de Stunt (moto acrobatique) devant le hangar communale.
- Une démonstration de 4x4 sur le coté du hangar communal.



Les véhicules seront exposés dans le bourg et 2 circuits seront au programme des participants durant la journée.

- La Boucle des Clochers : à 9h30, les véhicules partiront en convoi pour le Beaufortais retour vers 11h.
- La parade communale à 18h

La fanfare de Mozé-Soulaines assurera l'ambiance festive de rue.

Durant tout le week-end, la Fête Foraine battra son plein et les enfants pourront profiter du ticket de manège offert par la commune.

Pour assurer la sécurité et tenir quelques postes, le Comité des Fêtes recherche des bénévoles. Vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître auprès de Jackie PASSET - 02 41 45 62 44.

A noter la soirée spectacle le Samedi 20 Octobre.

ASM Football, bilan mitigé

Celui-ci est largement dominé par la relégation de l'équipe première. Ceci n'empêche pas les dirigeants de se mobiliser afin de rebâtir une équipe capable de jouer les premiers rôles en P2.

Ailleurs les satisfactions sont nombreuses, avec notamment les équipes de jeunes qui se sont bien comportées, au sein du groupement de jeunes.

Enfin que dire de l'excellente saison de l'équipe loisir qui pour sa 2^e année de service, a accompli une série de plus de 6 mois sans défaite !

L'intersaison

Les licences sont déjà à réserver auprès des responsables. N'attendez pas la rentrée pour vous renseigner. Notez que chaque jeune se verra remettre un coupe vent à la signature de sa licence.

■ Plus d'infos sur asmenitre.football.free.fr

Renseignements - Philippe NICOLAS - 02 41 45 62 87 ■



Les U13, encadrés par Pascal NICOLAS remportent pour la 2^{ème} année consécutive le réputé tournoi de l'Églantine de TRÉLAZÉ.

La saison suit son cours au Tennis Club

La saison ne pouvait pas mieux finir au tennis club de La Ménitré. En effet, toutes les équipes engagées ont donné entière satisfaction à notre président Marcelo Algeo.

En plus de l'équipe senior + 1 et de l'équipe senior 2, qui accèdent toutes les deux à leurs divisions supérieures (R1 et D1), ainsi que de l'équipe première masculine dont la montée en régional 2 lui échappe lors de la dernière journée, l'équipe première féminine se maintient finalement lors de la dernière journée, et du dernier match de championnat. Félicitations car elles n'ont pas démerité pour assurer ce maintien. Souhaitons leur bonne chance pour la saison prochaine.



Equipe 1 masculine
Damien, Antoine, Martin, David

Les autres équipes engagées en senior et senior + se maintiennent toutes aux termes de saisons accrochées, riches en rebondissements, où chacun a su donner le meilleur de lui-même.

Les jeunes du club sont aussi à l'honneur. En effet, l'équipe 15-18, déjà promue la saison passée en 1ère division, finit encore une fois première de sa poule. Elle jouera les phases finales départementales. Bravo à Romain, Matthieu et Julien, et bonne chance pour les derniers matchs. Les petits poussins du club (11-12 ans) finissent vaillamment leur championnat à une honorable 4ème place. Remercions les accompagnateurs, qui donnent de leur temps et permettent à ces jeunes de pouvoir jouer régulièrement.

Le club remercie ceux qui se déplacent à La Ménière ou à l'extérieur pour supporter les différentes équipes, même si cela n'est pas toujours évident.

Pour finir, le club compte un nouveau juge arbitre au club (JAT2), examen qui n'est pas si facile. Félicitations à Nahuel Algeo.

Bonne chance pour les joueurs participant à la coupe d'été, à ceux continuant la saison avec les tournois individuels, aux joueurs loisir. Continuez à prendre du plaisir sur les terrains.

ASM Basket - Changement de Présidence

La saison de championnat s'est terminée le 21 mai et comme tous les ans le club a clôturé par le Tournoi Amical le 9 juin 2012. C'est l'occasion de se retrouver sur le terrain, parents, amis, familles et licenciés pour s'affronter dans des matchs amicaux.

Le classement des 6 équipes en championnat :

- Pas de classement pour les mini-poussines et mini-poussins
- Poussines départementales : 4^{ème} - Belle performance pour cette équipe qui est montée en départementale 2^{ème} phase.
- Benjamines départementales : 1^{ère} - Équipe soudée, très motivée.
- Minimes garçons : 6^{ème} - 2^{ème} phase assez difficile mais équipe toujours très motivée.
- Cadettes : 3^{ème} - L'équipe s'est maintenue en tête de tableau depuis le début du championnat.

Au regard des résultats, le club est très satisfait des performances des équipes dont 2 qui ont accédé à la départementale. Sans oublier les baby (5/6 ans) qui ont, tout au long de l'année, découvert le basket sous forme de jeux et participé à 2 grands tournois, le Père Noël du baby basket et au tournoi départemental de

Cholet le 8 mai dernier. Toujours dans la bonne humeur, les loisirs féminins (cf photo) et masculins ont participé au championnat loisir tout au long de la saison avec de belles performances.



L'assemblée générale a eu lieu le 25 mai dernier. Ce fut l'occasion pour le club de dire au revoir à Dominique Thauvin, Présidente, après avoir passé 12 ans au sein de l'ASM Basket (joueur, entraîneur et 7 années de présidence). Ludovic Biemon est le nouveau président.

Handball : Excellente saison

Les 3 équipes de handball viennent de terminer leur championnat.

L'équipe des seniors filles, longtemps leader du championnat s'est faite détrôner par celle de Cholet, ce qui n'empêche pas les filles d'avoir vécu une excellente saison.

Les garçons, âgés en grande majorité de joueurs de 16 ans, ont évolué cette saison dans la catégorie des moins de 18 ans, dans le but de les faire progresser. Classés au milieu du championnat, ils évolueront encore l'année prochaine dans cette catégorie. Finalement, ces jeunes rêvent de ramener la fameuse Coupe de l'Anjou, ils en ont le potentiel. Une épopée à suivre.

L'équipe seniors achève la saison, classée seulement, au milieu du groupe. Elle a réalisé un très bon parcours en Coupe de France. Un moment fort dans la vie du club.

Toutes les équipes aimeraient partager leur bonne humeur et leur passion, aussi, les personnes attirées par le handball peuvent rejoindre le club, quel que soit l'âge.

Enfin, le club tient à remercier tous ses supporters, de plus en plus nombreux.



Le président du club (Fabian Fitour) entouré de l'équipe seniors féminines.



Les Brèves de la CCVLA

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2012

Les réunions du mois de Février et Mars ont porté essentiellement sur les travaux budgétaires pour l'année 2012.

Le budget de la communauté de communes est composé d'un budget principal et de 3 budgets annexes (la gestion des bâtiments relais des zones économiques, l'assainissement et la gestion des zones économiques communales).

Le budget 2012 de la CCVLA en quelques chiffres :

- Un budget de fonctionnement équilibré à 7 680 777 €,
- Un budget d'investissement de 2 086 085 €,
- Des taux d'imposition inchangés pour 2012.

RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES DE LA CCVLA

La réflexion sur l'évolution des compétences au sein de notre communauté de communes arrive dans sa phase terminale et décisionnelle.

Les travaux de réflexion se sont déroulés en plusieurs phases.

■ Fin 2010, réunis par Damien CHRISTIANY, consultant sur l'accompagnement des réflexions des collectivités territoriales, les 8 conseils municipaux du territoire ont été invités à formuler leurs souhaits et donner leur avis sur l'évolution attendue de la communauté de communes.

■ En Avril 2011, lors d'une soirée à Andard, la synthèse des échanges des 8 communes a été livrée à l'ensemble des élus. Des idées fortes se sont dégagées et également une envie partagée de construire.

■ Rentrée 2011, des ateliers de réflexion ont été créés et des élus se sont réunis pour apporter leurs idées autour de 4 thèmes : Aménagement/Urbanisme, Politique sociale du territoire, Sport/Culture et Mutualisation/Synergie des moyens.

■ En Mars, lors d'une nouvelle soirée à Bauné, la synthèse des différents ateliers a été présentée aux élus. Des propositions émanent de chacun des ateliers et des échanges complètent les réflexions. A l'issue de cette réunion, le dossier est transmis au conseil communautaire pour une prise de décision dans sa séance du mois de Mai.

Lors du dernier conseil communautaire, les décisions suivantes ont été votées :

✓ *Aménagement/Urbanisme*

Il a été décidé de ne pas transférer la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) au niveau intercommunal, mais plutôt d'élaborer une « charte d'urbanisme » qui aura pour but d'intégrer les orientations du SCOT dans notre schéma d'urbanisation au niveau du territoire. Les travaux d'élaboration de cette charte seront réalisés par les élus sous la maîtrise technique d'un chargé de mission recruté à cette occasion.

✓ *Politique sociale du territoire*

Il a été décidé de structurer une compétence sociale communautaire autour de l'animation et de la coordination sociale du territoire, de la vieillesse et de la gestion de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Cette dernière induit concrètement un transfert des ALSH (Centres Aéré des vacances scolaires et des mercredis).

✓ *Sport/Culture*

Il a été décidé de structurer une compétence culture communautaire autour d'un soutien à l'éducation musicale associative, à la lecture publique via la création, la coordination et l'animation d'un réseau de bibliothèque, au multimédia et à l'animation culturelle au travers d'un soutien à la programmation de spectacles pour les communes et la création de manifestations culturelles et festives d'impact communautaire.

✓ *Mutualisation/Synergie des moyens*

Il a été décidé de mettre en œuvre graduellement la mutualisation au travers de groupements d'achats et/ou de réalisations en mandats assurés par la CCVLA dans les domaines de la voirie, des bâtiments et des espaces verts. A ce titre, et pour accompagner les différentes communes dans ces démarches, un agent sera recruté par la CCVLA.

Afin de valider définitivement l'ensemble des décisions prises par les élus communautaires, les conseillers municipaux des 8 communes du territoire doivent maintenant se prononcer avant la fin Août. Ce n'est que dans le cas d'une majorité qualifiée (50% des conseils municipaux favorables représentant les 2/3 de la population ou les 2/3 des conseils municipaux représentant 50% de la population) que le transfert des compétences sera possible.

A.i.D.A.L

Association Intercommunale
pour le Développement de l'Animation et des Loisirs

Nouveauté 2012, 3 camps d'été pour les jeunes de 12/14 ans !

Camp MER (16 places), du 09 au 13 juillet à Sarzeau (Morbihan), au camping des PEP à St-Jacques.

- Voile, accrobranche, baignade et découvertes

Camp SPORT NATURE (12 places), du 16 au 20 juillet à Sillé le Guillaume (Sarthe), au camping des Tournesols à Le Grez

- VTT, escalade, tir à l'arc et baignade

Camp AVENTURE (16 places), du 23 au 27 juillet à Chaumont d'Anjou (Maine), bivouac de 2 jours + camping de Malagué à Chaumont d'Anjou

- Canoë/bivouac, escalade et baignade

Infos pratiques :

- Inscriptions jusqu'au 15 juin, dans la limite des places disponibles

- Annulations des camps si -10 jeunes/12 places et -12 jeunes/16 places

- Encadrement des séjours par des animateurs jeunesse de l'AIDAL (dont Sylvain Brecheteau pour le camp mer) et des activités par des éducateurs sportifs qualifiés (Brevet d'Etat)

- 190€. Possibilité de payer en 3 fois, d'utiliser bons/chèques vacances et de bénéficier d'une aide du Conseil général (en fonction des revenus, dossier à constituer avec l'AIDAL)

Un programme récapitulatif sera prochainement disponible sur le blog.

Ateliers multimédia

L'animatrice de l'AIDAL, Jean-Marie Delaunay vous propose des temps de permanence en libre service avec conseils individualisés, mais aussi des ateliers thématiques (smartphone, tablettes, Facebook, Twitter, retouche image, diaporama, logiciels bureautique...). Plaquette trimestrielle en mairie et à la médiathèque. Gratuit sous condition d'adhésion à l'AIDAL (5€ l'année/famille).

Pour vous, les associations, possibilité d'accompagnement et soutien à la réalisation de vos supports de communication (affiches, plaquettes) mais également de bons conseils pour créer votre blog ou votre site. Pour être plus performant et plus à l'aise dans

la réalisation de vos documents (dossiers divers, budgets statistiques, graphiques...) n'hésitez pas, prenez RDV avec Jean-Marie au n° ci-dessous. Tout deviendra beaucoup plus simple !



INFOS PRATIQUES

Ali KHALED (Espace Jeunesse)

09 72 27 17 41

Jean-Marie DELAUNAY (Multimédia)

06 48 37 40 72

AIDAL (Secrétariat)

02 41 68 15 72

9h-12h30 et 14h-17h30,

du mardi au vendredi

L'actualité du RAM « l'Arlequin »

Vendredi 22 juin - Animation « faites de la musique » à la garderie périscolaire de Corné à 10h30

Les permanences du RAM sont assurées par l'animatrice RAM : Annick Jouniaux

Les mardis entre 16h et 19h

Les jeudis de 13h à 16h

Au multi accueil petite enfance

Rue Joliot Curie 49250 LA MENITRE

Tel : 02 41 44 47 42 ou 06 85 07 43 55

ram-lamenitre@mfam49-53.fr

Il est aussi possible de prendre rendez-vous pour un autre moment de la semaine sur toute la communauté de communes.





À l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, le CLIC Loire Authion organise une journée d'information en direction des personnes de 60 ans et plus dans le cadre d'un forum intitulé :

« *Bien vieillir dans la Vallée* »

Le 25 septembre 2012 de 10^h30 à 18^h
Salle des Plantagenêts - Beaufort-en-Vallée

Des associations et des organismes vous présenteront leurs activités et répondront sans aucun doute à vos questions. Tout au long de la journée, des ateliers pratiques seront à votre disposition : Equilibre, nutrition, relaxation, gymnastique. Entrée libre.

CLIC Loire Authion - 2 rue de Lorraine
49250 BEAUFORT-EN-VALLEE - 02.41.45.78.82



7^{ème} édition du Concours Eco-trophée

Un engagement en faveur du développement durable récompensé.

À travers ce concours, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine souhaite mettre en avant et récompenser les initiatives exemplaires et innovantes des collectivités, entreprises, agriculteurs et artisans présents sur son territoire.

Les nouveautés de cette 7^{ème} édition

En 2012, ce Concours évolue et comporte à présent trois catégories :

- Préservation du patrimoine naturel et respect des ressources : préservation de la ressource en eau, maintien de la biodiversité ...
- Energies – maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables : éco-conception, installation de panneaux photovoltaïques ...
- Innovation sociale / Implication territoriale : formation des salariés, partenariat avec le milieu scolaire ...

À vos agendas !

Dossier de candidature à retirer auprès du Parc ou de la Chambre consulaire. Retour avant le **17 juin 2012**.

La remise officielle des prix aura lieu au mois de novembre. Un trophée sera remis au 1^{er} prix de chaque catégorie ainsi qu'une dotation de 1000€. Les 2^{èmes} et 3^{èmes} prix recevront un trophée et des cadeaux pour les salariés concernés.



Aide à la parentalité en Vallée Loire-Authion



La Communauté de Communes Vallée Loire Authion et les services petite enfance gérés par la Mutualité Française Anjou Mayenne vous invitent le mercredi 20 juin de 20h30 à 22h30 – Salle des fêtes de La Bohalle à une soirée-débat sur le thème de « l'Acquisition de la propreté ». Intervenant : Jean-Robert APPELL, Educateur de Jeunes Enfants et formateur - Association Pikler loczy.

Ouvert à tous – Entrée gratuite

Renseignements CCVLA - 02.41.57.59.90 ou multiaccueils - 02.41.45.44.88 / 02.41.44.43.55



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'AUTHION

Pour protéger, valoriser et partager l'eau et les milieux aquatiques. Le SAGE : un guide à suivre pour organiser l'avenir.

- Il identifie les actions prioritaires à mettre en place pour atteindre les objectifs que la CLE (commission locale de l'eau) s'est fixé dans un cadre réglementaire respectant le SDAGE Loire Bretagne, les lois européennes et nationales sur l'eau ;
- Il évalue les moyens économiques et financiers nécessaires ;
- Il s'assure de la maîtrise d'ouvrage des actions à mettre en oeuvre ;
- Il préconise des mesures de protection des milieux aquatiques.

Suivez le SAGE sur Internet www.sage-authion.fr



Qui dois-je appeler en cas d'urgence ???

Tout d'abord, il faut savoir qu'en France, à chaque urgence existe un numéro. C'est pourquoi il est impératif de connaître les n° nationaux : **15** (SAMU) pour tout ce qui touche à l'intégrité physique d'une personne, **17** (Police - Gendarmerie) pour une agression ou un vol et tout ce qui touche l'ordre public, **18** (Pompiers) avec pour 1^{ère} mission de sauver des gens.

Bon Voisinage

Réglementation des feux :

Les feux de plein air ou foyer à l'air libre sont interdits du 15 février au 30 avril et du 1^{er} juin au 15 octobre.

Réglementation des bruits de voisinage : les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8^h30 à 12^h et de 14^h à 19^h30
- le samedi de 9^h à 12^h et de 15^h à 19^h
- le dimanche et jours fériés de 10^h à 12^h